

FORMATION

Administrer des sociétés, cela s'apprend!

La fonction d'administrateur est de plus en plus complexe et comporte de lourdes responsabilités. Le CRPM – un centre romand de formation continue en management – lance une formation pour les administrateurs de PME.

PIERRE CORMON

Deux jours et demi de formation intensive pour professionnaliser son activité d'administrateur: c'est le pari lancé par le CRPM, un centre de formation émanant des chambres de commerce. «Nous avons reçu de nombreuses demandes pour une telle formation», remarque Lorenzo Pestalozzi, son directeur. «Administrer des sociétés est devenu un métier. On trouve des formations qui y préparent en Suisse alémanique et à Lausanne, en anglais, pour les entreprises internationales. En revanche, il n'existait rien pour les PME locales, en français.» D'où la création de l'Académie des administrateurs de société, nom donné à la nouvelle formation.

Concrètement, les participants (vingt par session au maxi-

mun) séjourneront 48 heures dans un hôtel afin d'être plongés de manière permanente dans le sujet. Ils alterneront des sessions théoriques permettant de poser certaines bases, du travail de groupe, des échanges et des rencontres avec des personnes d'expérience, telles qu'Andreas Koopmann, membre du conseil d'administration de Nestlé, du Credit Suisse et de plusieurs autres entreprises, ou Wolfgang Martz, vice-président de l'Union patronale suisse et membre du conseil d'administration de différentes entreprises, dont plusieurs PME.

PROGRAMME À LA CARTE

«Nous calquerons le contenu des cours sur les besoins des participants», explique Dominique Freymond, administrateur indépendant et responsable de la formation. «Le premier jour,

nous discuterons des points qui les intéressent et les traiterons lors des différentes sessions.» La formation s'adresse à tout membre ou futur membre de conseils d'administration, à tout administrateur délégué et aux directeurs généraux d'entreprise. «Depuis quelques années, la tâche des administrateurs s'est beaucoup complexifiée», remarque Dominique Freymond. «Ils doivent disposer de compétences liées au gouvernement d'entreprise en plus de celles liées à leur métier, être prêts à assumer des risques et à se rendre disponibles lors des situations de crise. Ils portent une lourde responsabilité: au cas où, par exemple, une entreprise ne verserait pas ses cotisations sociales et où ils n'auraient pas fait preuve de diligence lors des séances du conseil, ils peuvent être tenus pour responsables sur



ADMINISTRER UNE ENTREPRISE, cela s'apprend. Le CRPM propose un programme de formation à la carte.

leur patrimoine de manière illimitée. L'administrateur copain du patron, cela ne suffit plus.» Deux sessions sont actuellement prévues: de mercredi 3 novembre 2010 à 17 h. à

vendredi 5 novembre à 17 h. à l'Hôtel Victoria, à Glion; de mercredi 6 avril 2011 à 17 h. à vendredi 8 avril 2011 à 17 h. au Grand Hôtel des Bains, à Yverdon.

Prix: 4100 francs, hébergement et repas compris. ■
Inscriptions: www.crpm.ch/acad
Renseignements:
executive@crpm.ch
021 341 31 53